



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
CINQUIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

TENUE LE 13 NOVEMBRE 2001

(2001-2002)

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 13 NOVEMBRE 2001 À 19 H 45
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-
FORTIN ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-
LAVIGUEUR, HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE
COUTURE-DUBÉ, DENISE DAoust-BIGONNESSE, MARIE-
LOUISE GENTRIC-KERNEÏS, MARGOT PAGÉ, SYLVIE
PROVOST-HUOT, FRANÇOISE THÉORET, LINDA
ZAGRODNY-CREVIÉ

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER,
YVON DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT,
PIERRE VOCINO.

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du comité de
parents (secondaire)

M. JEAN-FRANÇOIS OUELLET, commissaire représentant du comité
de parents (primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

MME CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du
Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

AINSI QUE :

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines

PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles

CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de
l'information et des communications

PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources
financières

GILLES PRESSEAU, secrétaire général

Mmes Linda Aubin, Pascale Godin et Alice Savoie-Girard ont motivé leur absence.



No de résolution
ou annotation

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

3.01 École Jacques-Barclay

Madame Line Poissant de l'école Jacques-Barclay de Saint-Mathieu dépose des documents sur les demandes d'agrandissement (pétitions et lettre de la ville)

3.02 École Saint-François-Xavier

Monsieur Mario Céré de l'école Saint-François-Xavier pose une question à la directrice générale sur les sommes mises à la disposition de l'école pour le volet international à l'école de la Magdeleine ?

La réponse viendra au point 5 de l'ordre du jour.

Monsieur Sylvain Mercier de l'école Saint-François-Xavier s'interroge si les décisions ont été prises concernant l'avenir de l'école Saint-François-Xavier.

La présidente fournit les explications à l'effet que la commission scolaire a toujours soutenu que deux projets pour élèves performants ne pouvaient être menés de front à la commission.

La directrice générale explique les objectifs poursuivis par la direction de l'école St-François-Xavier concernant la fiche remise aux parents lors de la rencontre d'information dans le cadre du processus de recrutement pour les nouveaux élèves de la 3^e secondaire en 2002-2003. Elle rappelle que la démarche vise d'une part à informer les parents intéressés que le volet performant pourrait être dispensé à l'école secondaire La Magdeleine et, d'autre part, à connaître leurs intentions quant au maintien de leur demande advenant une telle situation.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.C.-0794-11-01

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour modifié à savoir :

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2001

6.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 octobre 2001

6.03 Lettre du conseil d'établissement de CEAG - révision du nombre de postes - plan d'effectifs

6.04 Nouveau budget provincial - impacts sur l'éducation

6.05 Demande du Complexe Le Partage - Terrain vacant situé entre les écoles Notre-Dame & Saint-Joseph à La Prairie

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Affiliation au sport étudiant

7.02 Révision d'une décision - note de passage suite à une reprise d'examen

7.03 Services éducatifs dispensés dans les écoles 2002-2003 - document pour consultation

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



No de résolution
ou annotation

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 10.01 Rapport du vérificateur
- 10.02 État financier 2000-2001
- 10.03 Approbation du budget 2001-2002 des écoles Gérin-Lajoie & Jacques-Leber

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

- 15.01 Résultats des élections et échange de correspondance
- 15.02 Demande de monsieur Ouellet (**sujet ajouté**)

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

- 16.01 Gala du Mérite bénévole - rapport de Mme Kerneis (**sujet ajouté**)

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Demande d'un groupe de parents de Châteauguay - transport scolaire
- 18.02 Projet de planification des ordres du jour des rencontres en comité plénier 2001-2002
- 18.03 Communiqués sur le réseau des établissements
- 18.04 Lettre de félicitations du CCG aux Services éducatifs aux jeunes
- 18.05 Lettre de félicitations du CCG au Service des ressources matérielles
- 18.06 Synthèse de la position prise par la FCSQ, l'ACSAQ et l'ADIGECS concernant le palmarès des écoles publié dans l'Actualité
- 18.07 Lettre aux parents concernant les moyens de pression en appui au dossier de l'équité salariale
- 18.08 Transport scolaire : lettre d'un parent

19.00 REVUE DE PRESSE

20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

- 5.01** Sur la demande de Monsieur Claude Gatien pour une demande de transport pour sa fille. Monsieur Brossard mentionne qu'il nous est impossible d'accepter sa requête en raison des critères appliqués partout sur le territoire de la commission scolaire.
- 5.02** À la demande de rencontre faite par Monsieur Giancarlo Pellegrino il y a quelques semaines, la présidente confirme l'invitation faite au Conseil d'établissement pour une rencontre le 14 novembre 2001. Les deux vice-présidents et la directrice générale participèrent à cette rencontre.



5.03 Sur la demande de Monsieur François Bouchat concernant la somme demandée des parents pour l'école internationale, la directrice générale confirme qu'elle sera de 125 \$.

Pour la question du démarrage du volet international, des sommes seront versées suite aux demandes de l'école de la Magdeleine, demandes formulées lors de la période d'élaboration du budget au printemps dernier.

Il y aura aussi une somme de dégagée pour la libération de personnel pour tenir compte de questions d'organisation.

La directrice générale insiste sur le fait que les projets spéciaux sont tous traités équitablement, puisqu'entre autre, la même réponse a été donnée à l'école Louis-Philippe-Paré il y a deux ans.

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2001

C.C.-0795-11-01

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire, que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0796-11-01

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire, que le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2001 soit approuvé après avoir ajouté au point 3.05, à la question 1, deuxième ligne du deuxième paragraphe ... 125 \$ *par élève*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 OCTOBRE 2001

C.C.-0797-11-01

DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire, que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 octobre 2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0798-11-01

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire, que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 octobre 2001 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

6.03 LETTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE CEAG - RÉVISION DU NOMBRE DE POSTES - PLAN D'EFFECTIFS

Monsieur Maurice Brossard présente le dossier et attire l'attention des commissaires à la page 2 et à l'annexe 7 e au document présenté.

Monsieur Brossard confirme que les règles d'application pour le personnel de soutien ont été appliquées en conformité aux règles établies. Il ajoute que l'ensemble des règles continuent à être revues pour atteindre l'équité car à chaque année les règles de répartition des ressources sont revues dans le cadre du processus budgétaire de la commission scolaire.

6.04 NOUVEAU BUDGET PROVINCIAL - IMPACTS SUR L'ÉDUCATION

Madame Tremblay commente l'information transmise par la FCSQ sur la question du budget. Madame Patenaude-Fortin ajoute certains éléments suite à des échanges qu'elle a eus avec le président de la FCSQ, Monsieur Caron.

6.05 DEMANDE DU COMPLEXE LE PARTAGE CONCERNANT LE TERRAIN VACANT SITUÉ ENTRE LES ÉCOLES NOTRE- DAME ET SAINT-JOSEPH À LAPRAIRIE

Monsieur Brossard explique le dossier et recommande au conseil des commissaires de reporter cette décision jusqu'à ce que de nouvelles discussions puissent avoir lieu avec les gens du Complexe Le Partage. Le dossier sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre.

Des commissaires opinent dans le même sens.

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 AFFILIATION AU SPORT ÉTUDIANT

Madame Boivin présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier, commissaire,

QUE la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère à l'Association régionale du sport étudiant du Richelieu pour l'année scolaire 2001-2002 et que les membres du conseil des commissaires consentent à cette fin une somme de trois mille trois cent soixante-neuf dollars et soixante centièmes (3 369,60 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉLÉGATION À L'ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT DU RICHELIEU

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome, commissaire,

QUE Messieurs Yves Bergevin, animateur à la vie étudiante à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré, René Dumas, enseignant à l'école secondaire de la Magdeleine et Paul Houle, enseignant à l'école de l'Odyssée, soient désignés à titre de représentants de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'assemblée générale de l'Association régionale du sport étudiant du Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



7.02 RÉVISION D'UNE DÉCISION - NOTE DE PASSAGE SUITE À UNE REPRISE D'EXAMEN

En marge du sujet principal, une question est posée sur les différences d'encadrement d'une école à l'autre et une autre question porte sur l'opportunité d'enclencher des discussions sur les normes et modalités d'évaluation et d'apprentissage des élèves.

Madame Boivin répond aux questions et assure qu'elle fera un suivi sur l'avancement des discussions dans les écoles.

Il est demandé ce qui sera fait des notes des autres élèves qui ont pu vivre une situation semblable. S'il y a des demandes de révision de la part des parents, elles seront révisées dans le sens de la décision prise par le conseil des commissaires répond madame Boivin.

C.C.-0801-11-01

CONSIDÉRANT les démarches réalisées par la direction générale et les services éducatifs aux jeunes;

CONSIDÉRANT les informations transmises au Conseil des commissaires et les suivis convenus au regard de la révision des normes et modalités d'évaluation des apprentissages des élèves,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire, d'accorder la note réelle de l'élève, à savoir 63 %, suite à une reprise d'examen en août 2001.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

7.03 SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS LES ÉCOLES 2002-2003 - DOCUMENT POUR CONSULTATION

Madame Boivin présente le dossier et répond aux questions.

La directrice générale mentionne qu'il s'agit d'un des volets à soumettre à la consultation du Comité de parents et que cette démarche s'effectue dans le cadre de la révision du réseau.

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 30 JUIN 2001

- A) La présidente explique la documentation et accueille monsieur Denis Giroux de **Ruel Giroux Dorion, comptables agréés**, de même que monsieur Jules Joly.

Monsieur Giroux commente son rapport et répond aux questions. Au niveau des « effectifs scolaires » chez les jeunes, les erreurs majeures portaient sur la déclaration à l'ordre d'enseignement. Il fournit d'autres explications.

Par ailleurs, des renseignements sont fournis par la direction générale concernant les comptes à recevoir mentionnés dans le rapport.



Le directeur du Service des ressources humaines fournit, pour sa part, des commentaires sur la question des libérations syndicales occasionnelles non facturées.

On demande de connaître la suite à donner aux demandes de remboursement soumises au MEQ pour des dépenses reliées au verglas (C.S. du Goéland).

De façon globale, la direction générale soutient que des mesures seront prises pour améliorer les contrôles internes.

B) Monsieur Joly commente son propre document portant sur les suivis au rapport du vérificateur de novembre 2000.

C) Monsieur Giroux présente le rapport financier pour l'exercice financier 2000-2001.

C.C.-0802-11-01

CONSIDÉRANT la parution des avis publics (articles 286 & 287 de la LIP);

CONSIDÉRANT l'article 286 de la LIP sur la remise de l'état financier et du rapport du vérificateur externe;

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de recevoir du directeur général l'état financier et le rapport du vérificateur externe (4.8);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires prennent acte du dépôt du rapport du vérificateur sur l'état financier au 30 juin 2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02 ÉTAT FINANCIER 2000-2001

Monsieur Brossard explique les documents synthèses portant sur l'état financier 2000-2001.

L'an prochain, il est souhaité que les avis paraissent dans les journaux locaux couvrant la totalité du territoire.

Des remerciements sont adressés à messieurs Giroux et Joly.

C.C.-0803-11-01

10.03 APPROBATION DU BUDGET 2001-2002 DES ÉCOLES GÉRIN-LAJOIE & JACQUES-LEBER

CONSIDÉRANT QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (article 276), la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries doit approuver le budget des établissements;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires approuvent le budget des établissements des écoles Gérin-Lajoie et Jacques-Leber.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

15.01 RÉSULTATS DES ÉLECTIONS ET ÉCHANGE DE CORRESPONDANCE

Madame Claudette Labre-Do commente les résultats des élections au comité de parents.

Monsieur Jacques Forget (des Timoniers) a été élu trésorier et madame Suzanne Gaudet a été élue représentante de secteur pour l'école Gérin-Lajoie. Monsieur Fredette a été réélu à la présidence.

Madame Labre-Do est félicitée pour son élection au poste de présidente du comité exécutif.

15.02 Mot de Monsieur Jean-François Ouellet

Monsieur Ouellet nous commente son passage au conseil des commissaires. Il souhaite bonne chance à tous.

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

Madame Kerneis nous informe de sa participation au Gala du mérite bénévole à Châteauguay et elle souligne la très belle représentation de personnes provenant du milieu de l'éducation.

Une lettre de félicitations sera envoyée à madame Claudine Côté pour le prix qui lui fut décerné au niveau du volet « Éducation » puisqu'elle est active à l'école Saint-Jude.

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale fait part de développements divers.

Elle souligne que le vérificateur général du Québec déposera sous peu un rapport sur les services de garde. Madame Patenaude-Fortin rappelle les commentaires qu'elle adressait au ministre Legault l'an dernier sur les conséquences à long terme d'une intégration à très bas âge pour de longues durées dans les services de garde.

La présidente et la directrice générale ont rencontré le Comité exécutif du Comité de parents le 12 novembre 2001. Une rencontre est prévue avec le président du Comité de parents et les parents commissaires le 14 novembre 2001 en fin d'après-midi. De plus, la présidente et la directrice générale rencontreront les présidents des conseils d'établissement en soirée le 14 novembre avec l'exécutif du Comité de parents.

Un rappel est fait sur la tenue de la Fête du personnel retraité le 16 novembre 2001.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Demande d'un groupe de parents de Châteauguay - transport scolaire



No de résolution
ou annotation

- 18.02 Projet de planification des ordres du jour des rencontres en comité plénier 2001-2002
- 18.03 Communiqués sur le réseau des établissements
- 18.04 Lettre de félicitations du CCG aux Services éducatifs aux jeunes
- 18.05 Lettre de félicitations du CCG au Service des ressources matérielles
- 18.06 Synthèse de la position prise par la FCSQ, l'ACSAQ et l'ADIGECS concernant le palmarès des écoles publié dans l'Actualité
- 18.07 Lettre aux parents concernant les moyens de pression en appui au dossier de l'équité salariale
- 18.08 Transport scolaire : lettre d'un parent

19.00 REVUE DE PRESSE

20.00 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

C.C.-0804-11-01

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

QUE la séance du 13 novembre 2001 soit ajournée au mardi 20 novembre 2001, à 19 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

DATEXTES\Cc\2001-2002\011113.wpd

Secrétaire général